

« Plus catholiques que le pape! »

Gilles Gallichan

Special Issue, 1998

L'Institut Canadien de Québec, 150 ans d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8730ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gallichan, G. (1998). « Plus catholiques que le pape! ». *Cap-aux-Diamants*, 59–60.

visiter la bibliothèque et y faire les retranchements nécessaires» fit rapport en ces termes : Les soussignés, chargés d'examiner la Bibliothèque de l'Institut et de signaler les livres qu'il conviendrait de mettre de côté, ont l'honneur de rapporter qu'ils ont ôté de dessus les tablettes un certain nombre d'ouvrages condamnés par l'Index, ou contraires à la morale, et les ont fait placer à part dans une armoire fermée à clef. Leur travail n'étant pas complètement fini, ils n'ont pas encore préparé la liste de ces ouvrages. Le tout humblement soumis à Messieurs les membres du Comité de direction.»

Sachant que la création de ce Comité de censure relevait d'une suggestion des autorités ecclésiastiques de Québec, on comprend mieux la suite du procès-verbal de cette séance du 6 avril 1883, ainsi formulée : «il fut ensuite lue une lettre de Monsieur le Grand-Vicaire Taschereau, Supérieur du Séminaire de Québec, remerciant le Bureau de direction de l'arrangement qu'il lui proposait.»

Cette saga de la censure se poursuit en 1864. Au bureau de direction, il est résolu «que le bibliothécaire soit autorisé à faire disparaître les livres condamnés par la Congrégation de l'Index à Rome et mis de côté l'année dernière par le Comité de censure créé à cet effet». Le bibliothécaire était alors nul autre que l'abbé Henri-Raymond Casgrain.

LES DESTRUCTIONS DE L'ABBÉ CASGRAIN

L'histoire se complique lorsque, à cette censure officielle, s'ajoute une censure anonyme. En effet, en 1866, le bureau de direction, présidé par Sir Henri-Thomas Taschereau, juge en chef de la Cour du banc de la reine, interroge l'abbé Casgrain «sur le fait qu'un certain nombre de livres [ont été] enlevés sans aucune autorisation de la salle de L'Institut». Le révérend Casgrain nomme quelques-uns de ces volumes : *Voyages en Orient*, *Jocelyn* de Lamartine, *Poésies*, *Comédies*, *Proverbes* d'Alphonse de Musset en 4 volumes, *l'Histoire des Français* en 3 volumes. Il déclare avoir brûlé les autres volumes enlevés mais se dit prêt à les payer. Il est alors résolu que le bibliothécaire, le docteur Jean-Baptiste Blanchet, «est autorisé à recevoir de l'abbé Casgrain les volumes appartenant à L'Institut et que ces volumes soient mis sous clef avec injonction au gardien de ne les livrer à la circulation que par ordre écrit du Président.»

Et c'est ainsi que ça se passait dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La censure, cette forme de tutelle ecclésiastique, rappelait à quelques-uns des lecteurs qu'une certaine terreur intellectuelle s'était infiltrée dans L'Institut Canadien de Québec. ♦

«Plus catholiques que le pape!»

PAR GILLES GALLICHAN

Dans les années 1850, la direction de L'Institut Canadien de Québec adopte une prudence toute conservatrice et repousse les polémiques religieuses et idéologiques. C'était, en l'occurrence, une sage attitude pour assurer la pérennité de L'Institut qui n'aurait pu survivre sans composer avec la grande vigilance cléricale envers les lieux de culture laïque.



Surnommé le «père des lettres canadiennes», l'abbé Henri-Raymond Casgrain voulut expurger la bibliothèque de L'Institut Canadien de ses livres immoraux. (Collection privée).

S'il fallait ménager les susceptibilités cléricales tant catholiques que protestantes, on devait aussi se souvenir que Québec étant la capitale, il convenait de ne pas indisposer les autorités politiques. Les querelles de partis n'avaient pas leur place à L'Institut et chacun savait faire la trêve autour des activités culturelles et scientifiques. Dans ce contexte, une bibliothèque associative devait respecter un équilibre délicat pour survivre et se développer, celle de L'Institut Canadien de Québec a su relever le défi.

Pour calmer les craintes de ceux qui considéraient une bibliothèque comme un foyer d'infection morale et sociale, on créa à L'Institut un Comité de censure. Même les classiques latins furent retirés de la collection. L'abbé Henri-Raymond Casgrain, pontife québécois de la critique littéraire, se fit le censeur de la bibliothèque. Il épura les rayons des livres jugés impies qu'il jeta au feu à la manière des autodafés de l'Inquisition. Ses successeurs, moins radicaux, se contentèrent de mettre sous clé les livres «dangereux» et d'en autoriser la lecture qu'à de rares personnes recommandées par les autorités. Les plus scrupuleux moralistes pouvaient faire entière confiance aux responsables de L'Institut. Par exemple, le journaliste Jules-Paul Tardivel, bibliothécaire en 1879, n'était pas homme à badiner en ces matières. Cette pratique rigoureuse fut longtemps maintenue pour mettre la bibliothèque au-dessus de tout soupçon d'immoralité publique.

Malgré les sévères contraintes de la censure, L'Institut parvenait à offrir à son public un intéressant choix de lectures. On aurait tort de croire que les Québécois d'autrefois ne lisaient que des vies de saints et des livres bénins ou dépassés. Par exemple, en 1903, les lecteurs trouvaient dans les nouveautés de L'Institut, un manuel pratique de la motocyclette et un guide de l'automobile. On pouvait aussi se documenter sur les rayons X, sur la mécanique et sur les communications radio ou sur différents métiers dont celui de brasseur. En littérature, on retrouvait les classiques du XVII^e siècle de Bossuet à Molière, de Racine à Madame de Sévigné et de Pascal à Lafontaine. On lisait aussi, entre autres, Pierre Loti, Jules Verne, le très populaire Paul Féval et des traductions de Dickens, de Walter Scott ou de Kipling. Les biographies étaient déjà populaires et, à défaut de romans sociaux à l'Index, on pouvait lire des romans policiers dont les classiques enquêtes de Sherlock Holmes de Conan Doyle. De leur côté, l'histoire, la géographie et les récits de voyages restaient à l'honneur et les rayons de L'Institut étaient bien garnis à ce chapitre. ♦

Un paragraphe secret

PAR KENNETH LANDRY

Nul doute que les problèmes de l'Institut canadien de Montréal ont eu des répercussions sur l'atmosphère et les habitudes de lecture à Québec. En 1867, lors du dépôt du rapport annuel du bureau de direction, le passage suivant a été retranché parce qu'il traitait d'une «Commission de l'Index», qui avait procédé au retrait de livres des rayons de la bibliothèque : «Nous devons annoncer aux membres de l'Institut que cette année, nous avons fait rentrer un grand nombre de livres qu'on croyait perdus, et parmi ceux-ci une collection très précieuse d'auteurs classiques et aussi des travaux historiques bien importants. De malheureuses circonstances qu'il serait inopportun de rappeler ici, des malentendus bien regrettables, nous ont empêché de pouvoir retrouver un grand nombre d'autres livres acquis récemment et disparus de nos rayons, mais nous croyons avoir constaté, autant que possible du moins (car les livres n'étaient pas mentionnés dans nos catalogues) que les livres n'avaient qu'une valeur purement littéraire et qu'une valeur contestée, se composant de romans, nouvelles, etc. Une recherche plus rigoureuse de ces livres, une investigation plus minutieuse dans la conduite de ceux de nos membres entre les mains desquels ces livres ont passé, eussent été imprudentes, et nous en avons jugé ainsi dans la discrétion que vous nous avez laissée. Dans les circonstances où nous nous trouvons, et vu l'exemple qui nous a déjà été donné par les dissensions d'une autre institution littéraire, nous aurions mis en péril la nôtre en suivant une ligne de conduite différente. Entre deux maux, il faut choisir le moindre.» ♦

PERIODICA

Division de Faxon Canada

Félicitations à L'Institut Canadien de Québec
pour son 150^e anniversaire.